

FNEDT

Fédération Nationale
Entrepreneurs Des Territoires

DOSSIER DE PRESSE

Conférence de presse - Petit-déjeuner

Mardi 2 décembre 2025

Contacts presse : Agence RDN

Fadela Benabadji

06 11 34 22 39

fbenabadji@agence-rdn.com

Rémi Rossi

07 50 14 58 26

rrossi@agence-rdn.com

RDN
Ressources
de la Nature

Présentation de la FNEDT	3
I. Chiffres clés : portrait des ETARF	4
1. ETARF : une dynamique positive qui se nuance	4
2. Les ETARF professionnalisent leur gestion RH dans un contexte incertain	5
3. Une saisonnalité accentuée par les intempéries de 2024	6
4. Une pyramide des âges jeune et solide	6
II. Conjoncture : des ETARF sous tension mais encore résilientes.....	8
1. Retour sur 5 années de crises	8
2. Enquête de conjoncture FNEDT 2025.....	9
3. Tensions, vandalisme et fatigue entrepreneuriale.....	10
III. L'agroéquipement, parlons-en !.....	11
1. Les aides à l'usage : un levier efficace, budgétairement soutenable	11
2. Pourquoi un Observatoire national du machinisme agricole ?	12
IV. Congrès FNEDT 2026 au Futuroscope : "Les EDT, demain"	13
V. Salon des ETARF	14
Rendez-vous est donné Hall A, au stand 235.....	14
L'ETA est toujours là !	14
VI. Intervenants lors de la conférence de presse	15
Contacts presse : agence RDN.....	16

Les ETARF forment la première force mécanisée au service de l'agriculture et de la forêt françaises, avec des effectifs jeunes, des compétences en constante évolution, une capacité d'adaptation exceptionnelle et un taux d'usage des machines inégalé.

Trois enjeux dominent: la maîtrise du modèle économique dans un contexte tendu, la modernisation du parc de machines dans une perspective de transition carbone réaliste, et la fidélisation-compétence des équipes dans un secteur où les besoins en qualification et en sécurité ne cessent de croître.

La FNEDT défend une vision pragmatique: accompagner les entreprises dans les transformations, sécuriser leur environnement réglementaire et donner de la lisibilité aux pouvoirs publics pour que les politiques d'investissement, d'emploi ou de transition environnementale s'appuient enfin sur les réalités de terrain.

Présentation de la FNEDT

La Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) est l'organisation professionnelle représentative des entrepreneurs de travaux agricoles (ETA), forestiers (ETF) et ruraux (ETR) de France. Prestataires de services, les entrepreneurs de travaux réalisent des chantiers pour le compte des agriculteurs, éleveurs, propriétaires et exploitants forestiers, industriels de la première transformation, collectivités locales et établissements publics gestionnaires d'espaces naturels ou de réseaux.

Créée en 1922, la FNEDT regroupe aujourd'hui 53 syndicats départementaux, 12 unions régionales, 4 associations d'ETF. Elle est présidée depuis le 28 mars 2024 par Philippe Largeau, entrepreneur de travaux agricoles dans la Vienne.

Le secteur des entrepreneurs de travaux représente **22 764 entreprises et 168 883 actifs**, pour 8,5 Mds € de chiffre d'affaires.

Les entrepreneurs de travaux agricoles et forestiers sont des prestataires de services ressortissants des Chambres de commerce et d'industrie, immatriculés à la Mutualité sociale agricole.

Le marché des ETA

- 6,3 milliards de chiffre d'affaires
- > 70 % des exploitations agricoles
- 85 % des éleveurs laitiers
- 56,9 % de charges de personnel,
- + 39,2 % de volume de travail réalisé dans les exploitations en 10 ans
- 90 % des travaux délégués sont assurés par les ETA

Sources : Agreste Graph'Agri 2024 ; RA 2020 (Givois, 2022) ; Enquête ESEA 2016

Les travaux forestiers et sylvicoles assurés par les ETF

- 70 % des travaux de sylviculture-reboisement,
- 80 % des travaux d'exploitation,

Pour le compte de propriétaires forestiers, de coopératives, d'exploitants-négociants, d'industries du bois, de l'Office national des forêts, de communes, etc.

I. Chiffres clés : portrait des ETARF

1. ETARF : une dynamique positive qui se nuance

Le nombre total d'entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers progresse nettement sur la période 2020–2024, gagnant près de 1800 structures (+8,4 %) en 5 ans, pour atteindre 22 764 ETARF (soit + 1,5 % en un an).

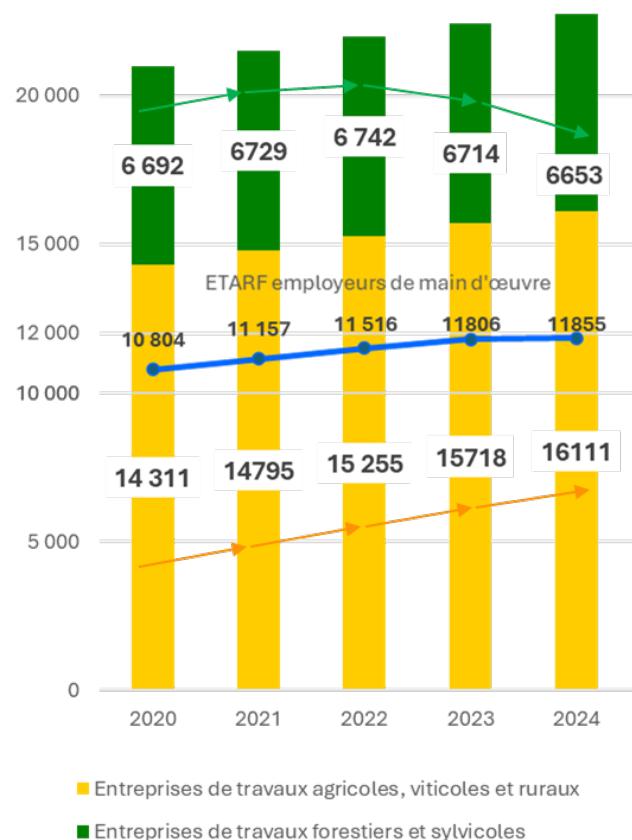
Cette dynamique est portée quasi exclusivement par les ETA, dont la croissance reste soutenue malgré un léger ralentissement en 2024. Les ETF, elles, amorcent un repli discret mais continu depuis 2022.

Sur la période 2020–2024, les **ETARF employeurs de main-d'œuvre** confirment leur rôle structurant : leur nombre progresse de près de 10 % en cinq ans, malgré la succession de crises. On constate cependant un effet plateau sur les deux dernières années.

Cette dynamique est portée avant tout par les **entreprises de travaux agricoles, viticoles et ruraux**. Les ETA poursuivent leur croissance régulière : de 14 311 en 2020, elles atteignent 16 111 en 2024, soit une hausse de **+12,6 % sur cinq ans** (+ 2,5 % en 1 an). La tendance reste clairement positive, même si l'on observe un léger ralentissement de la progression entre 2023 et 2024 (+393 entreprises employeurs contre +463 l'année précédente) — signe d'une forme de prudence, en lien avec la conjoncture et les incertitudes sur les charges et les investissements très visibles chez les plus petites d'entre elles.

Côté ETF, la photographie est différente. Après plusieurs années de stabilité positive, les **entreprises de travaux forestiers** amorcent une érosion progressive depuis 2022 : de 6 742 à **6 653** en deux ans, soit -1,3 %. Ce recul traduit les difficultés spécifiques du secteur : calendriers de travaux réduits, accès aux parcelles limité par les intempéries, incertitudes réglementaires, etc. Cette tendance mérite d'être suivie de près étant donné les objectifs fixés en termes de reboisement, d'adaptation des forêts au changement climatique et de la stratégie nationale bas carbone.

Au total, le nombre d'ETARF employeurs passe de 10 807 à 11 855 entreprises en cinq ans, représentant 52 % du total. Un signal positif, qui confirme les efforts de professionnalisation de la branche. Les entreprises continuent de se structurer, de recruter, d'investir, et d'assurer une part

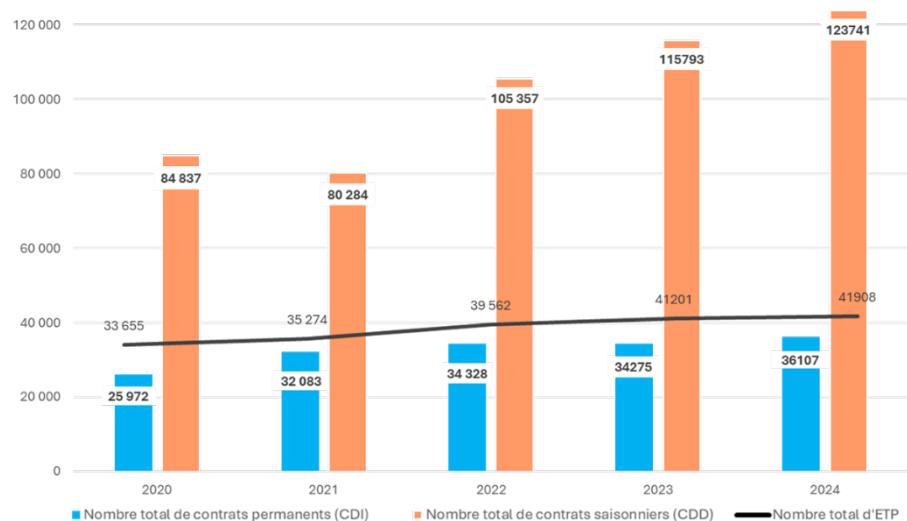


toujours grandissante des travaux mécanisés et de précision dont dépendent l'agriculture et la forêt françaises.

2. Les ETARF professionnalisent leur gestion RH dans un contexte incertain

Le volume d'emploi dans les entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers progresse fortement sur la période 2020–2024. Sur ces cinq années, le nombre total d'ETP augmente de près de 16 %, avant de marquer le pas en 2024. Ce plafonnement signale que les entreprises ont atteint un seuil : la charge de travail continue d'augmenter, mais la capacité d'embauche permanente se heurte à la conjoncture et aux incertitudes qui pèsent sur le secteur.

La dynamique reste pourtant notable sur **l'emploi permanent** : les CDI passent de 25 972 à 36 107 sur la période, soit une progression de **+39 %**. Les ETARF stabilisent leurs équipes, renforcent leurs compétences et structurent davantage leurs organisations. Cette montée en puissance du salariat permanent illustre la professionnalisation accélérée des entreprises, et la volonté d'investir dans les compétences et « les ressources humaines ».



Les contrats saisonniers connaissent, eux, une croissance encore plus marquée. Après une baisse en 2021, leur nombre explose dès 2022 pour atteindre 123 741 en 2024, soit +46 % en cinq ans. Dans un contexte d'incertitudes multiples et de manque de perspectives, les ETARF ont choisi la prudence.

Au total, malgré un léger effet plateau des ETP en 2024, le volume de travail généré par la branche reste en nette progression sur cinq années. Le secteur a gagné 5 754 ETP entre 2020 et 2024, soit +15,9 %. Une évolution qui témoigne de l'adaptation continue des entreprises, de leur capacité à absorber les pics d'activité comme les chocs.

C'est 5 ans ont aussi été rythmés par la mise en œuvre de la convention collective de la branche (CCN ETARF), qui a permis d'intégrer des entreprises dans un cadre social responsable, et en cohérence avec les métiers aussi bien en prestation de travaux agricoles, avicoles, viticoles, et forestiers.

La CCN ETARF encadre notamment les classifications d'emplois et les éléments de rémunérations qui sécurisent nos entreprises tant pour les équipes que pour une profession concurrencée par de la prestation internationale .

Masse salariale et heures travaillées

La masse salariale dans les ETARF aborde le milliard cent cinquante millions (1141 807 891 €) pour près de 42 000 ETP en 2024, soit +3,68 % par rapport à 2023. Sur 5 ans, elle évolue fortement (+37,4 %).

L'évolution du salaire de base moyen en ETARF montre une hausse significativement supérieure à celle du SMIC. Il progresse de 29 % sur la période 2020-2024, alors même que le SMIC augmentait fortement sur la même période (14,8 %). Les entreprises ont ajusté les rémunérations au-delà des seules revolorisations légales pour conserver leurs équipes, attirer des compétences dans un contexte de concurrence accrue.

Le nombre d'heures salariées travaillées en 2024 s'établit à 76 447 084, soit +1,3 millions d'heures par rapport à 2023. En 5 ans, les heures salariées en ETARF ont augmenté de près d'un quart (+15 millions).

Cette progression est d'abord portée par l'emploi permanent, qui représente à lui seul 60 % de ces heures travaillées (contre 53 % en 2020) et renforce le socle opérationnel du secteur.

3. Une saisonnalité accentuée par les intempéries de 2024

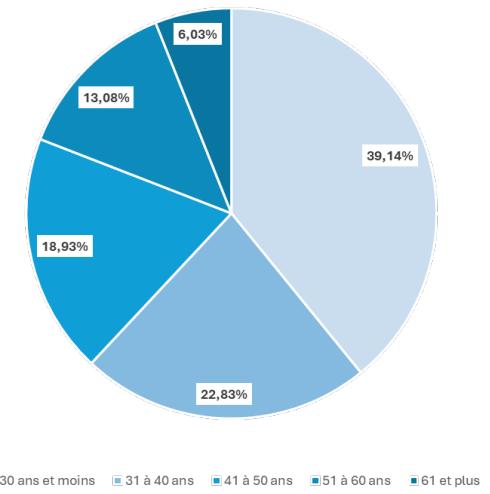
La saisonnalité reste un marqueur central de l'activité des ETARF, avec un profil en « double bosse » en 2023 : un premier pic au printemps, puis un second à la fin de l'été et au début de l'automne . L'année 2024 a amplifié ce phénomène. Les pluies persistantes de l'automne 2023, puis celles du printemps 2024, ont retardé les semis, décalé les récoltes, mis à l'arrêt de nombreuses ETF et comprimé les travaux dans des fenêtres opérationnelles beaucoup plus courtes. Les entreprises ont ainsi dû concentrer leurs interventions sur quelques créneaux disponibles, avec des vagues d'activité particulièrement intenses, souvent dans des conditions difficiles.

Les ETARF employeurs ont développé de nombreuses actions formatives pour les équipes saisonnières, moins expérimentées pour répondre à des chantiers en faible visibilité notamment.

4. Une pyramide des âges jeune et solide

La structure d'âge des salariés des ETARF présente un profil particulièrement équilibré, marqué par sa jeunesse. Près de 40 % des salariés ont moins de 30 ans ! À leurs côtés, les classes intermédiaires — 31 à 40 ans et 41 à 50 ans — regroupent plus de 40 % des effectifs, assurant un socle professionnel solide, expérimenté et largement représenté dans les équipes.

Cette présence massive de jeunes traduit une attractivité des entreprises de travaux et leur débouchés formatifs. Elle garantit notamment un renouvellement régulier des compétences. Le poids des classes de 31 à 50 ans confirment la solidité du socle professionnel sur lequel reposent l'encadrement, la maîtrise technique et la transmission des savoir-faire. Il témoigne aussi de la capacité des ETA à fidéliser leurs collaborateurs dans la durée, en proposant des déroulés de carrière réels : progression vers la conduite d'engins spécialisés, postes de chefs d'équipe, responsabilités de chantier ou fonctions transversales



Dans un environnement où les technologies évoluent vite, la formation continue occupe une place essentielle. Les entreprises investissent dans la qualification de leurs salariés pour maintenir un haut niveau de compétence et d'adaptabilité, garantissant à la fois la qualité du service et la durabilité de l'emploi.

« Cette répartition montre à la fois la capacité du secteur à attirer des jeunes et à conserver un noyau intermédiaire structurant, garant d'une transmission durable des compétences »
Philippe Largeau

Apprentissage

En 2024, 2 324 entreprises ETARF accueillent au moins un apprenti. Rapporté au nombre total d'ETARF employeurs de main-d'œuvre cette même année (11 855), cela signifie que près d'une entreprise sur cinq forme un apprenti.

Avec 3 720 apprentis en 2024 (2 396 en ETA, 1 324 en ETF), dont 1 481 nouveaux contrats, les ETARF se positionnent comme un acteur essentiel de la formation professionnelle agricole dont forestière. La capacité du secteur à accueillir un volume important d'apprentis, année après année, confirme non seulement son rôle formateur mais aussi sa volonté d'assurer la relève dans des métiers en tension, où la maîtrise des machines, des techniques et des conditions de sécurité nécessite un accompagnement étroit.

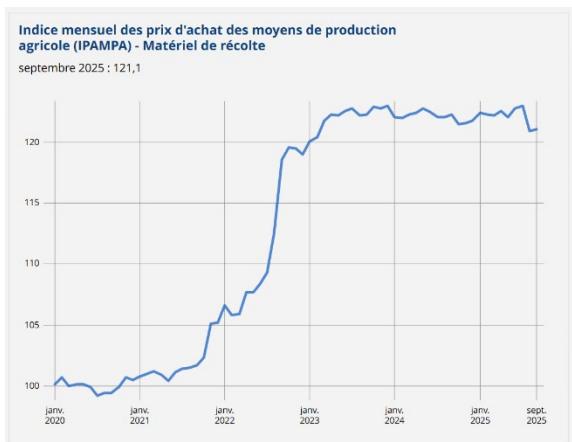
Portrait des ETARF en 2024		évolution 20-24
22 764 ETARF : 16 111 ETA + 6 653 ETF		+8,4 %
41 908 ETP		+15,9 %
36 107 CDI + 123 741 contrats CDD		
76,4 M d'heures salariées travaillées		+15 M
1,14 Md€ de masse salariale		+37,4 %

II. Conjoncture : des ETARF sous tension mais encore résilientes

1. Retour sur 5 années de crises

Entre 2020 et 2025, les ETARF ont avancé sur une véritable ligne de crête. La crise sanitaire a d'abord repositionné leurs activités comme essentielles : les chantiers ont été maintenus, souvent au prix de réorganisations complexes, mais avec un soutien clair de l'opinion publique sur leur utilité. Très vite, d'autres chocs sont venus se superposer, sans recevoir le même soutien...

La guerre en Ukraine a déclenché une flambée des coûts de production, touchant de plein fouet les entreprises de travaux : le GNR, les pièces, les matériaux ? et en particulier les agroéquipements ont fortement augmenté.



Selon l'IPAMPA « entretien et réparation du matériel » le coût de la maintenance a augmenté de près de 20 % en quatre ans, dont plus de 15 % sur la seule période 2022-2024.

Le prix des matériels de récolte a connu des pics à 25 % d'augmentation et reste au-dessus des 20 % en 2025, sans répercussion de la baisse du prix de l'acier notamment.

Le poste machinisme représentent 40 % des coûts de revient des ETA.

Parallèlement, les années 2023 et 2024 ont été marquées par des conditions météorologiques exceptionnellement humides. Des sols impraticables et la réduction des fenêtres d'intervention ont entraîné des annulations ou des retards de chantiers, avec des pertes de chiffre d'affaires significatives, en particulier pour les ETF mais aussi pour les ETA et les ETR, qui ont dû composer avec des saisons déséquilibrées et imprévisibles, la casse mécanique et la surconsommation de carburant.

À ce contexte déjà tendu se sont ajoutées de nouvelles crises sanitaires : en élevage, la dermatose nodulaire contagieuse (DNC) et la grippe aviaire (installée depuis 2020), en forêt, la crise des scolytes depuis 2018, puis l'alerte au nématode du pin, ont conduit à des arrêts voire suppressions de chantiers, et une pression accrue sur les entreprises de travaux.

C'est cette accumulation – choc sanitaire, choc inflationniste, choc climatique, choc sanitaire à nouveau – qui fait basculer d'une crise passagère à un affaiblissement structurel testant la robustesse des entreprises.

2. Enquête de conjoncture FNEDT 2025

Les résultats de l'enquête annuelle de la FNEDT dressent le portrait d'un secteur qui tient, mais au prix d'un épuisement progressif de ses ressources. L'activité globale reste globalement stable : 59 % des chefs d'entreprise jugent leur niveau d'activité 2025 équivalent à celui, dégradé, de 2024, et un quart l'estime encore inférieur.

Près d'une entreprise sur deux (49,8 %) considère que sa trésorerie est inférieure à celle de l'année précédente, contre seulement 7,6 % qui l'estiment meilleure. Plusieurs dirigeants soulignent que « *la charge de travail ne diminue pas mais [que] les charges augmentent considérablement* », rendant difficile la répercussion des coûts sur les tarifs de prestation. Les coûts de carburant, d'entretien, de main-d'œuvre et d'assurance ont augmenté plus vite que les prix facturés, d'où une érosion inquiétante des marges.

Pour faire face, beaucoup d'entreprises ajustent leur stratégie.

Environ 51 % des répondants ont reporté un projet d'investissement, 25 % ont vendu du matériel et 12 % ont différé un recrutement. D'autres ont renégocié leurs lignes de crédit, étalé des échéances de crédit-bail ou augmenté leurs autorisations de découvert. Ces arbitrages témoignent d'un **effort de consolidation financière primant sur le développement**.

La relation client se tend elle aussi. L'enquête relève une augmentation des retards de paiement, des relances plus nombreuses, une vigilance accrue sur les conditions de règlement et, dans certains cas, des refus de chantiers jugés trop risqués en termes de solvabilité. Les dirigeants résument souvent la situation par la formule : « *nous servons de banque à nos clients* », rappelant qu'ils ne peuvent plus absorber, seuls et gratuitement, les à-coups de trésorerie de leurs clients.

Sur le plan humain, **le moral est nettement dégradé** : près de 80 % des répondants déclarent un moral moyen, mauvais ou très mauvais. Les témoignages parlent d'un épuisement silencieux : la plupart des chefs d'entreprise maintiennent l'activité et les emplois, mais au prix de leurs marges, de leur temps personnel et d'une capacité d'investissement réduite. Les signaux régionaux sont accentués dans les régions particulièrement exposées aux retards de paiement et aux aléas climatiques (Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie).

L'inquiétude est claire : si les reports d'investissement se prolongent et si les tensions avec les clients perdurent, c'est la capacité d'intervention même des ETARF qui risque de reculer à moyen terme.

« *Etant donné leur poids considérable dans certaines filières (élevage, betterave, légumes industriels, viticulture), ignorer le risque tend à mettre en danger la souveraineté alimentaire, le maintien de la diversité des cultures, et l'outil de production agricole.* » Philippe Largeau

Assurance intempéries paramétriques, assurance créances, etc., des outils professionnels se créent par l'initiative des organisations professionnelles et de l'offre privée en marge de l'accompagnement des pouvoirs publics.

3. Tensions, vandalisme et fatigue entrepreneuriale

L'année 2024 a mis en lumière un phénomène particulièrement préoccupant pour les entreprises de travaux : la montée des tensions économiques génère des tensions sociales et opérationnelles avec leurs clients pour les ETA. Les ETF deviennent, elles, des cibles d'actes de malveillance et de vandalisme, victimes d'une polarisation de l'opinion publique sur les questions écologiques liées à la forêt.

a) Violences et vandalisme : les ETF en première ligne

Dans plusieurs régions, notamment en Nouvelle-Aquitaine, des entreprises de travaux forestiers ont été confrontées à une hausse spectaculaire des actes de malveillance. On recense plus de 150 faits en deux ans : matériels incendiés, tagués, dégradés, sabotages ciblant des abatteuses ou des porteurs, intrusions sur chantiers, agressions verbales, menaces directes, etc.

Ces actes touchent des équipes intervenant pourtant dans le cadre strict des réglementations et de la gestion durable des forêts et fragilisent des entreprises déjà très exposées. Outre les pertes financières considérables, le vandalisme affaiblit la capacité d'exploitation et de reboisement, à un moment où la santé des forêts françaises exige des interventions coordonnées et techniquement exigeantes.

Ces tensions nourrissent chez les ETF un sentiment croissant d'injustice, renforcé par un débat public parfois déconnecté de la réalité des chantiers et des contraintes écologiques concrètes.

b) Un durcissement net de la relation commerciale pour les ETA et les ETR

Dans les ETA comme dans les entreprises de travaux ruraux, la relation commerciale s'est visiblement durcie. L'enquête FNEDT fait ressortir une même séquence : retards de paiement, renégociations après prestation, remises en cause de devis, pressions à la baisse, et multiplication des relances.

Près de 58 % des entrepreneurs constatent un allongement des délais de paiement, et 45 % signalent des impayés, assumant les à-coups de trésorerie d'exploitations elles-mêmes fragilisées. D'autres alertent sur l'absence de contrôle ou d'équité entre acteurs, que ce soit pour l'application de produits phytopharmaceutiques en prestation ou sur les conditions des salariés saisonniers en particulier en viticulture.

Les entreprises de travaux ruraux, quant à elles, doivent faire face à la rigidité des marchés publics, à la lourdeur des procédures et à un niveau de prix qui ne reflète pas toujours les exigences techniques ou réglementaires imposées. Leur prudence en matière d'investissement s'en trouve accentuée.

« Nous respectons toutes les normes sociales et environnementales, alors que d'autres peuvent intervenir sans contrôle et cassent les prix », un entrepreneur de travaux agricoles et ruraux (enquête de conjoncture FNEDT 2025).

III. L'agroéquipement, parlons-en !

Le machinisme agricole n'est pas un détail de la compétitivité agricole et forestière : il en est l'ossature. Aussi, il pèse lourdement dans la valeur produite par les filières (+25 % depuis 2022).

Pour les ETARF, c'est un double effet ciseau :

- **elles sont les utilisatrices les plus intensives du parc, avec des taux d'utilisation bien supérieurs à ceux des autres acteurs ;**
- **elles sont très rarement éligibles aux aides à l'investissement.**

Elles amortissent une part significative de la modernisation dont bénéficie l'ensemble des filières pour atteindre les objectifs fixés notamment par l'Etat, sans reconnaissance ni soutien.

1. Les aides à l'usage : un levier efficace, budgétairement soutenable

La FNEDT défend depuis plusieurs années le modèles des aides à l'usage qui a déjà fait ses preuves localement et permettrait de d'orienter les transitions à coût maîtrisé.

Ce système fonctionne car il permet de **soutenir l'exploitant en finançant ses activités plutôt que pour équipements**, un service rendu en ciblant les besoins réels (semis, couvert, plantation, broyage, entretien...) plutôt que la propriété d'une machine.

Les bénéfices économiques et budgétaires sont immédiats :

- limitation des effets inflationnistes sur le prix des matériels ;
- augmentation des exploitations bénéficiaires à un même euro public ;
- encouragement des systèmes où la machine est utilisée au maximum de ses capacités ;
- maîtrise de la trajectoire budgétaire grâce à un pilotage par les données.

Dans un contexte où les budgets publics sont contraints, cette approche permet de coordonner les politiques d'investissement avec les réalités d'usage et stratégies publiques de modernisation et de production. Elle offre la possibilité de prioriser, par exemple, le soutenir de zones confrontées à des contraintes naturelles ou climatiques, des secteurs ou productions agricoles essentiels en difficulté, ou encore des zones humides, des pratiques de conservation des sols, de réduction d'IFT, etc.

Décarbonation : partir des usages réels

Le parc de machines agricoles français compte environ 1,3 million d'engins automoteurs – dont les ETA sont les premières utilisatrices – et génère 8,3 Mt éq. CO₂ par an, soit environ 2,5 % des émissions nationales (rapport Axema 2025).

La FNEDT défend une ligne très claire : la décarbonation ne peut pas être pensée uniquement machine par machine, mais bien usage par usage. Un tracteur utilisé 1 000 heures par une ETA, au service de plusieurs exploitations, a une empreinte carbone par tonne produite ou par hectare cultivé bien plus favorable qu'un tracteur identique utilisé 200 à 300 heures sur une seule ferme.

L'enjeu est donc autant d'encourager l'innovation technologique, que de valoriser les modèles d'usage qui augmentent le taux d'emploi du capital technique et réduisent le nombre de machines nécessaires pour un même niveau de production.

2. Pourquoi un Observatoire national du machinisme agricole ?

Aujourd’hui, ni l’État, ni les filières, ni les régions, ni les utilisateurs ne disposent d’une vision précise, partagée et actualisée du parc de machines agricoles en termes de :

- inventaire détaillé des équipements, par type et par territoire ;
- mesure précise des taux d'utilisation par typologie d'acteurs et d'engins ;
- indicateurs sur la mobilisation du parc en cas de crise (sécheresse, tempête, crise sanitaire, conflit) ;
- suivi consolidé des aides publiques à l'investissement et de leurs effets.

Cet outil de pilotage des politiques publiques est pourtant nécessaire afin de déterminer les moyens disponibles pour mener les objectifs de souverainetés agricole, forestière et de transition écologique.

L’Observatoire national du machinisme agricole proposé par la FNEDT vise à combler cette lacune. Placé sous tutelle ministérielle et associant l’État, les collectivités, les organisations professionnelles d’utilisateurs — dont les ETARF — ainsi que les constructeurs, distributeurs et instituts de recherche, il constituerait un socle de données partagé pour orienter les politiques publiques. Il permettrait d’identifier les zones où concentrer les aides, de mesurer les segments du parc qui sont sur- ou sous-équipés, de planifier la décarbonation et le renouvellement des machines, ou encore d’anticiper les besoins en formation et en compétences.

L’objectif est double : mieux connaître pour mieux décider. Faute de données consolidées, les décisions publiques — qu’il s’agisse de subventions, de décarbonation, de renouvellement ou de contraintes de circulation — reposent encore trop souvent sur des estimations partielles. Un observatoire offrirait ainsi une lecture objective du parc, une vision prospective des investissements à conduire, une meilleure efficacité des aides publiques et une indispensable cohérence entre niveaux national et régional.

« On ne gère bien que ce que l'on mesure. »

Les ETARF sont :

- les premières utilisatrices du parc, avec des **taux d'utilisation bien supérieurs** à ceux des autres acteurs ;
- **très rarement éligibles** aux aides à l'investissement.

Le poste machinisme représentent **40 % des coûts** de revient des ETA

IV. Congrès FNEDT 2026 au Futuroscope : “Les EDT, demain”

Le Futuroscope accueillera en mars 2026 le grand rendez-vous national du réseau FNEDT. Ce choix n'est pas anodin : le site symbolise l'innovation, l'anticipation et la projection vers l'avenir. Organisé par EDT Nouvelle-Aquitaine, sous la présidence d'Eric Retailleau, président du Congrès 2026 et d'EDT Poitou, il marquera un temps d'échanges professionnel et syndical, dans une ambiance du Sud-Ouest, avec une mise à l'honneur des 11 départements et leurs patrimoines culturels, naturels et gastronomiques, dont les ETARF ne sont pas étrangères !

Dans un contexte où les aléas deviennent la norme et où les modèles agricoles et forestiers doivent se réinventer, la FNEDT a choisi un fil directeur clair : **Les EDT, demain.** L'objectif est de confronter les réalités de terrain à une vision prospective en interrogeant les impacts économiques, environnementaux et humains.

Grand entretien

Pierre-Marie Aubert (Iddri), spécialiste de la souveraineté alimentaire, apportera une lecture globale des transitions agricoles, alimentaires et forestières. Il interrogera la capacité des filières à se transformer face aux contraintes environnementales, économiques et sociales.

Table ronde

La table ronde abordera un thème devenu central dans toutes les familles de métiers des ETARF, à l'image de l'état structurel dans lequel elles évoluent désormais « *Permacrise : la gestion des risques au cœur de la stratégie d'entreprise* ».

Les échanges porteront notamment sur la gestion du risque comme compétence, la valorisation des activités et travaux pour contenir ou parer les crises, et la nécessité d'un pilotage par les données.

V. Salon des ETARF

La FNEDT, partenaire exclusif, rassemblera son réseau du 9 au 11 décembre au Salon des ETA, devenu Salon des ETARF pour ses 20 ans.

Rendez-vous est donné Hall A, au stand 235.

Elle y tiendra, à l'ouverture, une **Assemblée générale des présidents** des structures territoriales : syndicats départementaux et interdépartementaux, associations, fédérations et unions régionales.

Le stand reflétera le **dynamisme du réseau territorial**, dont les représentants accueilleront adhérents et visiteurs pour diffuser les initiatives, répondre aux questions, présenter les actions en cours au profit des entreprises et de leurs salariés.

Un **Pôle Experts** réunira une quinzaine de professionnels partenaires qui recevront les entrepreneurs sur des thématiques de gestion d'entreprise :

- Ressources humaines : recruter, former, fidéliser
- Sécurité au travail
- Gestion d'entreprise
- Développement des marchés avec la certification

Nouveauté 2025 : des mini-conférences.

- La Robotique Agricole en 2025 - Pourquoi les ETA sont un acteur clé du déploiement à grande échelle.
- Agréments phytopharmaceutiques : une garantie pour le client, une sécurité pour l'ETA
- Rétrofit : moderniser ses machines sans perdre leur conformité
- Intempéries et arrêts d'activité : une nouvelle réponse assurantielle pour les travaux.

Ces « mini-conférences » ont vocation en une vingtaine de minutes à partager des solutions développées pour les ETARF.

L'ETA est toujours là !

Après la campagne d'affiches « l'ETF, une espèce de l'écosystème » dévoilée à Forexpo en juin dernier, la FNEDT a choisi le Salon des ETARF pour lancer « l'ETA est toujours là ! ».

« L'ETA est toujours là ! » rappelle la présence des entreprises de travaux sur l'ensemble du territoire. C'est aussi un marqueur d'identité : un métier d'engagement, de réactivité et de service, au cœur du fonctionnement de nombreuses filières agricoles.

Illustrant des chantiers typiques des activités des ETA, leur modèle « équipes compétentes, parc de pointe, sens du service », et leur rôle pour l'agriculture française, les 8 premières affiches viendront animer les allées du salon.

VI. Intervenants lors de la conférence de presse

Philippe Largeau, Président de la FNEDT



Philippe Largeau est entrepreneur de travaux agricoles dans la Vienne depuis 30 ans. Il dirige une équipe de 6 salariés permanents. Son entreprise est spécialisée dans trois principaux secteurs d'activités : l'épandage, la récolte de fourrages et le pressage.

Philippe Largeau est président de la FNEDT depuis mars 2024 et d'EDT Nouvelle-Aquitaine depuis janvier 2016.

Frédéric Jan, Vice-Président délégué, Président de la commission Agricole et environnement



Frédéric Jan est entrepreneur de travaux dans le Morbihan. L'entreprise créée en 1961 est spécialisée dans travaux agricoles, environnement, travaux de terrassement et d'aménagement extérieur. Il dirige une équipe de 45 salariés.

Frédéric Jan est vice-président délégué de la FNEDT depuis mars 2024 et d'EDT Bretagne depuis 2009.

Martine Perrin, Secrétaire générale et Présidente de la commission Communication



Martine Perrin est responsable des ressources humaines et de la gestion administrative d'une entreprise de travaux agricole depuis 1977.

Martine Perrin est Secrétaire générale depuis 2018 et également Présidente de la commission communication de la FNEDT depuis 2020.

Eric Retailleau, Président du Congrès de la FNEDT 2026



Eric Retailleau est entrepreneur de travaux agricoles dans la Vienne. En outre, il a développé des activités pour les collectivités, telles que l'entretien des accotements pour le Grand Poitiers. L'ETA Retailleau compte 5 salariés permanents.

Eric Retailleau est Président d'EDT Poitou depuis 2019.

Contacts presse : agence RDN

Agence Ressources De la Nature

8 rue de Mulhouse

75002 Paris

www.agence-rdn.com

@AgenceRDN



Rémi ROSSI

07 50 14 58 26

rrossi@agence-rdn.com

Fadel BENABADJI

06 11 34 22 39

fbenabadjii@agence-rdn.com